

COMITÉ DES COMMISSAIRES DE POLICE DE SAINT JOHN
SÉANCE PUBLIQUE – PROCÈS-VERBAL
11 FÉVRIER 2020 – 16 H 15
SALLE COMMUNAUTAIRE – ONE PEEL PLAZA

PRÉSENTS

Commissaires

Edward Keyes, président
Douglas Jones, vice-président
Michael Costello, secrétaire
Gary Sullivan
Don Darling
Maïke White
Jeff McAloon

Membres du personnel

Bruce Connell, chef de la police
Douglas A. M. Evans, conseiller juridique
Marven Corscadden, directeur du développement des affaires et de l'efficacité organisationnelle

Daphne Waye, secrétaire de séance

1. Ouverture de la séance

Le président Keyes souhaite la bienvenue à tous à la séance publique du 11 février 2020 et ouvre la séance. Il donne à cet instant la parole au chef Connell qui doit présenter la lettre de mention élogieuse.

6. Délégations et présentations

6.01 Lettre de mention élogieuse – M. Mark Doiron

Le chef Connell souhaite la bienvenue à tous les participants à la présentation qu'il donne, tout particulièrement à leur invité spécial, M. Mark Doiron, sa famille et ses amis présents.

Le chef Connell déclare avoir eu vent du geste de Mark le 24 juillet 2019 pour aider une personne en crise sur le pont de Reversing Falls. Le 15 janvier 2020, le chef Connell a convoqué une réunion du comité d'éloges composé de trois membres, à savoir l'inspectrice Tanya LeBlanc, le sergent d'état-major David Brooker et le sergent d'état-major Sarah Hobbs pour analyser cet incident et faire les recommandations qui s'imposaient. Après avoir analysé tous les faits pertinents d'après les critères énoncés, le comité d'éloges a jugé que Mark Doiron devait recevoir la lettre de mention élogieuse des mains du chef des forces policières de Saint John en reconnaissance de l'effet de son geste ce jour-là, et le chef a pleinement souscrit à la recommandation du comité. La personne impliquée a pu éviter des

circonstances aggravées grâce à la bonne évaluation personnelle et à l'intervention immédiate de Mark. Le chef Connell présente de nouveaux détails sur le contexte entourant ces incidents au cours desquels Mark a fait preuve de courage et de compassion pour éviter à cette personne un possible préjudice. Le 24 juillet 2019, il a reçu la lettre de mention élogieuse du chef de la police de Saint John, en reconnaissance de son geste.

Le président Keyes tient à mentionner que le 11 février 2020 sera la dernière séance publique à laquelle participera Bruce Connell, chef de la police de Saint John. Le président Keyes mentionne que le chef Connell sera dûment remercié lors de la cérémonie de passation de commandement, mais il souhaite que le comité des commissaires de police de Saint John lui exprime ses sincères remerciements et sa reconnaissance, ainsi que de la part de la communauté, pour son leadership au cours des 23 derniers mois. Le président tient aussi à mentionner que d'autres personnes présentes à la réunion souhaitaient rendre hommage au chef Connell ce soir.

Les agents auxiliaires Kirby Gordon et Glen Fillmore, de la police auxiliaire de Saint John tiennent à honorer publiquement le chef Bruce Connell pour son soutien et sa contribution au programme auxiliaire en lui remettant une plaque pour l'ensemble de son travail, dans un discours très sincère.

2. Approbation des procès-verbaux

2.01 Procès-verbal du 14 janvier 2020

Sur la proposition du commissaire Darling
Appuyé par le commissaire White

IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion publique du 14 janvier 2020 du comité des commissaires de police de Saint John soit approuvé. (O2002-01)

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président Keyes affirme avoir reçu une lettre de la province du Nouveau-Brunswick qu'il aimerait ajouter à l'ordre du jour du 11 février 2020 en tant que point 8.06.

Sur la proposition du vice-président Jones
Appuyée par le secrétaire Costello

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 11 février 2020 du comité des commissaires de police de Saint John, auquel est ajouté le point 8.06. (O2002-02)

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

4. Divulgence des conflits d'intérêts

4.01 Aucun membre n'est en conflit d'intérêts avec un point de l'ordre du jour.

5. Résolutions en bloc

- 5.1 Que l'invitation à la cérémonie de remise des diplômes aux agents D.A.R.E., qui aura lieu à la Saint John High School le jeudi 30 janvier 2020 à 10 h, soit reçue et déposée.

Sur proposition du secrétaire Costello

Appuyée par le commissaire Darling

IL EST RÉSOLU que la recommandation énoncée respectueusement dans les résolutions en bloc soit adoptée. (O2002-03)

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

Le vice-président Jones déclare avoir reçu cette invitation plutôt tardivement et propose qu'on puisse demander dorénavant que le comité soit prévenu plus tôt pour pouvoir remanier les agendas afin d'y assister.

6.02 Présentation sur le contrôle des pièces à conviction et des biens – Cynthia Lund, superviseure

Cynthia Lund, superviseure du contrôle des pièces à conviction et des biens de la police de Saint John, donne une présentation intitulée « salle moderne des pièces à conviction » et un aperçu des rubriques des diapositives suivantes :

- ✚ éducation et expérience professionnelle;
- ✚ photos et étagères de la salle principale des pièces à conviction;
- ✚ salle spécialisée;
- ✚ nom des employés et nombre de dossiers comportant des pièces à conviction en 2019;
- ✚ exemple de liste de tâches;
- ✚ sécurité et sûreté – accès, caméras, procédures, équipement; éducation;
- ✚ FPSJ – devises;
- ✚ chaîne de possession (maintien de la chaîne de possession);
- ✚ FPSJ – assurance qualité;
- ✚ FPSJ – employé de la salle des pièces à conviction;
- ✚ formation et éducation;
- ✚ formation en ligne de l'IAPE;
- ✚ efficacité et commodité;
- ✚ innovations futures;
- ✚ références.

Le chef Connell remercie Cynthia pour son entière contribution à l'organisation, ainsi que M. Corscadden qui en est le directeur. Il déclare que le service de contrôle des biens est un guichet unique au sens où il s'agit d'un lieu d'expédition et de réception de biens et, sur le plan

commercial, chaque bien que possède l'organisation est connu parce qu'il a été d'abord recensé par le personnel de ce service. Le Comité remercie M^{me} Lund pour son exposé très instructif.

Sur la proposition du commissaire Darling

Appuyée par le secrétaire Costello

IL EST RÉSOLU que la présentation de la salle moderne des pièces à conviction de la police de Saint John soit reçue et déposée. (O2002-04)

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

7. Examen des questions non incluses dans les résolutions en bloc

7.01 Il n'y a aucune question non incluse dans les résolutions en bloc

8. Correspondance générale

8.01 Rapport mensuel interne

Le chef Connell indique qu'au cours de la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 janvier 2020, on a enregistré ceci : aucune (0) plainte, une (1) correspondance de courtoisie et aucun (0) grief.

Sur proposition du secrétaire Costello

Appuyée par le vice-président Jones

IL EST RÉSOLU que le rapport mensuel interne pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 janvier 2020 soit reçu et déposé. (O2002-05)

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

8.02 Renouvellement de l'adhésion à l'Association canadienne de gouvernance de police (ACGP) pour 2020

Le renouvellement de l'adhésion à l'Association canadienne de gouvernance de police (ACGP) pour 2020 a été présenté à la réunion du 14 janvier 2020. Le président déclare qu'il a réfléchi à la question et, le coût étant de 1 152 dollars par an pour une organisation de cette taille, il estime que les ressources, disponibles en ligne, pourraient s'avérer utiles désormais. Il pense donc que l'on devrait approuver les dépenses correspondantes. Le vice-président Jones appuie lui aussi le renouvellement de l'adhésion, mais estime qu'on doit mieux utiliser les ressources disponibles. Le commissaire Darling est d'accord, et il aimerait comprendre quelles sont les ressources disponibles, notamment en termes de production de rapports, d'ailleurs comparables aux rapports que nous produisons, et il souhaite en savoir davantage. Le président Keyes affirme qu'il s'engage à étudier la question et à en discuter avec le directeur exécutif pour voir ce qu'ils recherchent actuellement.

Sur la proposition du vice-président Jones

Appuyée par le secrétaire Costello

IL EST RÉSOLU que l'adhésion à l'Association canadienne de gouvernance de police (ACGP) 2020-2021 soit renouvelée au montant de 1 152 \$ pour le comité des commissaires de police de Saint John. (C2002-06)

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

8.03 Faits saillants du rapport mensuel d'activités : Janvier 2020

Le chef Connell attire l'attention du comité sur le nombre d'appels de service liés à la santé mentale pour janvier 2019 (84 dossiers) par rapport au nombre de janvier 2020 (152 dossiers), et il répond à une question concernant la différence entre les appels liés à la *Loi sur la santé mentale* (le service de policiers qui amènent quelqu'un à l'hôpital ou à l'édifice Mercantile Centre constitue l'objet un dossier de santé mentale) et les appels de service liés à la santé mentale (où une personne, ayant une maladie mentale, bien que secondaire par rapport à l'objet de l'appel, est dirigée vers d'autres services ou est impliquée dans une affaire à caractère criminel liée à la santé mentale).

Appels de service traités par le CCSP pour la FPSJ seulement – 4 662 appels en janvier; Rapports d'incident – Dossiers de police générés à la suite d'appels de service (tous les appels ne donnent pas lieu à des dossiers) 694 rapports en janvier; Crimes violents – voies de fait, vols qualifiés, infractions relatives aux armes, menaces – 68 dossiers en janvier; Crimes contre les biens – vols, introductions par effraction, possession de biens volés, méfaits – 136 dossiers en janvier; *Loi sur la santé mentale* – 34 dossiers en janvier; appels de service liés à la santé mentale (incidents liés ou causés par des problèmes de santé mentale) – 152 dossiers en janvier; arrestations – 111 dossiers en janvier; conduite avec facultés affaiblies – 6 dossiers en janvier; accidents de véhicules automobiles – 239 dossiers en janvier; émission de contraventions – 193 contraventions émises en janvier; salle communautaire (organismes externes) – formation – 27,5 heures en janvier; programme auxiliaire – 186,5 heures en janvier.

Sur la proposition du commissaire Darling

Appuyé par le commissaire White

IL EST RÉSOLU que les faits saillants du rapport mensuel d'activités : janvier 2020 soient reçus et déposés. (O2002-07)

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

8.04 Rapport sur les maladies de longue durée

L'objectif de ce rapport est de fournir au comité une mise à jour sur la maladie de longue durée, sur l'invalidité de longue durée (ILD), sur l'indemnisation des travailleurs et sur les employés affectés à des tâches allégées pendant la période se terminant le 31 janvier 2020.

Ce rapport comporte deux sections : l'Association des policiers de Saint John (SJPA) et la section 486. Le vice-président Jones fait observer quelques changements dans les chiffres de la variation nette qui seront corrigés. M. Corscadden déclare que l'administrateur des ressources

humaines a commencé à travailler avec des représentants de l'Association des policiers de Saint John qui ont formé un comité de retour au travail et qui, selon leur mandat, travaillent à les aider; ils ont récemment tenu leur première réunion. Ils ont aussi consulté deux représentants de Travail sécuritaire NB, aux résultats très positifs, et vont donc dans la bonne direction.

Sur proposition du secrétaire Costello

Appuyée par le vice-président Jones

IL EST RÉSOLU que le rapport sur les maladies de longue durée soit reçu et déposé.
(O2002-08)

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

8.05 Augmentation économique annuelle 2020 – Cadres et employés professionnels

Le 13 janvier 2020, le conseil communal de la Ville de Saint John a adopté la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que comme le recommande le directeur municipal dans le rapport M&C 2020-010: Augmentations salariales des cadres, le conseil communal approuve une augmentation salariale de 1,36 % pour l'exercice 2020 pour les cadres conformément à la politique d'indexation des salaires.

Le coût global de la mise en œuvre de l'augmentation économique proposée pour 2020 pour les treize employés du service de police de Saint John et les deux employés du centre de communication de la sécurité publique (CCSP) administrés en vertu de la grille salariale des cadres et des employés professionnels de la police est de 26 600 \$. Des fonds ont été affectés aux budgets de fonctionnement de la force policière de Saint John et du CCSP pour 2020 afin de couvrir ce montant.

Sur la proposition du commissaire White

Appuyée par le secrétaire Costello

IL EST RÉSOLU que le comité des commissaires de police de Saint John approuve l'augmentation économique annuelle de 1,36 % de l'échelle de rémunération des cadres et des professionnels de la police de Saint John, à compter du 1^{er} janvier 2020. (O2002-09)

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

8.06 Nomination d'un conciliateur

Une lettre de la directrice de la Direction des relations industrielles, Paula L. Ultican, a été reçue le 29 janvier 2020, adressée à M. Jamie LeMesurier (en copie conforme au comité des commissaires de police de Saint John) au sujet de la nomination d'un conciliateur dans le conflit opposant le **comité des commissaires de police de Saint John (CCPSJ)** et l'**Association des policiers de Saint John (SJPA)**. Lyne Légère, de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, est nommée conciliatrice dans ce différend.

Le président Keyes tient à faire remarquer que le premier paragraphe de la lettre est inexact. Le comité des commissaires de police de Saint John (CCPSJ), par l'intermédiaire de son équipe de direction, n'a pas demandé la nomination d'un conciliateur, car c'est l'Association des policiers de Saint John qui en a fait la demande. Le président ajoute que le CCPSJ, par l'intermédiaire de M. LeMesurier, écrira une lettre à la Province pour clarifier ce point.

Il souhaite aussi attirer l'attention du comité sur le fait que l'équipe de négociation a observé ces principes et ces lignes directrices dans le processus de négociation pour tenter de parvenir à une nouvelle convention collective avec la SJPA :

- La convention collective doit s'aligner sur les objectifs du comité et de la municipalité;
- La convention collective doit être équitable et raisonnable pour les deux parties et être défendable auprès du public;
- La convention collective doit refléter les réalités financières auxquelles font face le comité et la municipalité;
- La convention collective doit être viable, tant sur le plan financier que sur le plan opérationnel (ce qui comprend évidemment la santé et le bien-être des agents);
- La convention collective devrait permettre à tous les agents de réaliser tout leur potentiel au sein des forces policières;
- La convention collective doit prendre en compte les pratiques exemplaires et la gestion de la police.

Le président Keyes déclare que le ministère et la commission ont des défis importants à relever durant l'année à venir, où ils doivent chercher à faire des économies d'un (1) million de dollars, et ils espèrent que les parties pourront parvenir à un règlement du différend, en gardant à l'esprit les objectifs que l'équipe de négociation observe pour tenter de mener à bien les négociations. Le vice-président Jones demande si une date a été retenue pour la tenue de la première réunion de la conciliatrice, et le président Keyes répond que M. LeMesurier lui a fait savoir qu'on est à fixer des dates, mais que rien n'a été encore prévu jusqu'ici.

Sur la proposition du secrétaire Jones

Appuyé par le commissaire White

IL EST RÉSOLU que la lettre datée du 29 janvier 2020 de Paula L. Ultican, directrice de la Direction des relations industrielles de la province du Nouveau-Brunswick, concernant la nomination d'un conciliateur dans le différend entre le comité des commissaires de police de Saint John et l'Association des policiers de Saint John, soit reçue et déposée et que la Commission réponde à la Province, en passant par M. James LeMesurier. (O2002-10)

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

9. Levée de la séance

Sur la proposition du commissaire White

Appuyée par le secrétaire Costello

IL EST RÉSOLU que la séance publique soit ajournée à 16 h 56.

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

Le président Edward Keyes
président Jeff McAloon

Le vice-